

« Catherine Morin-Desailly reconduite à la fonction de présidente du groupe d'études « Médias et nouvelles technologies » »

11/01/2012

Catherine Morin-Desailly reconduite à la fonction de présidente du groupe d'études « Médias et nouvelles technologies »

Le groupe d'études sénatorial « Médias et nouvelles technologies » a été reconstitué aujourd'hui. Catherine Morin-Desailly, qui a été rapporteur de la mission « média » pendant la dernière mandature, continuera d'en assurer la présidence.

Ce groupe d'études a pour objet d'éclairer la réflexion des sénateurs sur le rôle et l'influence des médias (presse, radio, télévision) tant sous leur forme traditionnelle que numérique. Il aborde également l'impact de la révolution de l'Internet et de la mutation numérique sur la diffusion de l'information, sur le quotidien des citoyens et sur le corpus juridique.

Au cours de ces trois dernières années, le groupe a été très actif avec l'organisation de nombreuses auditions et déplacements (Forum des droits de l'Internet, GIP France Télé numérique, Google, Lagardère Active, Dailymotion, Free, Orange, Astra, comité stratégique pour le numérique) permettant aux sénateurs à la fois de suivre l'actualité du secteur, de nourrir leur réflexion et de faciliter leur analyse des textes législatifs. L'objectif a été d'équilibrer les rencontres entre les différents centres d'intérêt : presse, audiovisuel, enjeux du numérique. Il a aussi publié deux rapports d'information suite à l'organisation de tables rondes sur l'avenir de la radio et la neutralité de l'Internet.

Catherine Morin-Desailly a annoncé que des cycles d'auditions seraient poursuivis. Deux grands thèmes majeurs devraient par ailleurs être traités : l'impact sociétal du numérique avec, par exemple, l'étude des problématiques relatives à la protection des données personnelles ainsi que la fiscalité du numérique qui fera l'objet d'une table ronde le 26 janvier prochain au Sénat.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)